MATCH U15G AVENIR



MERCREDI 16 MARS 2022

Parc des sports
Chemin du Bolmon
(Terrain synthétique)
13220 CHATEAUNEUF LES MARTIGUES

RDV: 15H00

ENCADREMENT - RDV 14H45

• M. Gilles AGNIEL Membre Commission Technique Grand Vaucluse

M. Yannick DIRIG Kiné

RASSEMBLEMENT/PROGRAMME

Le rendez-vous est fixé le **MERCREDI 16 MARS 2022 à 15h00**, avec coup d'envoi du match à 16h15. Dislocation à 18h15.

OBJECTIFS DU RASSEMBLEMENT

- Effectuer un suivi d'effectif dans la catégorie d'âge dans le cadre du **Parcours de Performance Fédéral (PPF)**
- Apporter, en complément du club, des éléments de réponse sur les fondamentaux du football (aspects comportementaux, techniques, liés aux principes de jeu, ...);
- Evaluer, accompagner, détecter les meilleurs éléments

NOM Prénom	Né le	CLUB
ALI Kefren	22/03/2007	OGC NICE
ANDRIANAIVO MAHEFA Mathis	23/07/2007	OLYMPIQUE MARSEILLE
CHERKI Marouane	26/08/2007	SC AIR BEL
EL MAHBOUB Faysal	22/07/2007	SC AIR BEL
FARHI Elyes	31/07/2007	OLYMPIQUE MARSEILLE
FORESTIER Théo	27/04/2007	OLYMPIQUE MARSEILLE
GEMBILLO Sandro	21/02/2007	BUREL FC
GOTSIRIDZE Nino	08/07/2007	SC TOULON
KAGAMBEGA Yohânan	22/01/2007	GARDIA CLUB
LACHEVRE Téo	09/04/2007	GARDIA CLUB
LERIOUX Maxence	08/04/2007	FC MOUGINS
LOUIS Lenny	19/01/2007	LUYNES SPORTS
MAMDOUH Lounis	21/05/2007	BUREL FC
OURO BANG NA Rayan	18/03/2007	AS AIX EN PROVENCE
SOLER Gabriel	23/04/2007	AC AVIGNON
SOUARE Mohamed	05/12/2007	MARIGNANE GIGNAC FC
TYRNER Naël	05/02/2007	OGC NICE

SE MUNIR

- Equipement complet de footballeur (Protège tibias, crampons adaptés...)

IMPORTANT

En cas d'indisponibilité prière de prévenir dans les plus brefs délais la Ligue méditerranée secretariat@mediterranee.fff.fr

N.B.: Art. 14 du Règlement Administratif de la Ligue

« Aucun joueur sélectionné ne pourra refuser son concours, sans motif ou cas de force majeure, dûment établi.

En cas de refus non motivé ou non reconnu du joueur désigné, il sera fait application des dispositions de l'article 175 des Règlements Généraux ».